

Afrique : nouvelle terre d'accueil pour les formations de qualité ?

Voir des personnes issues des pays développés d'Europe ou d'ailleurs venir en Afrique pour un volontariat, du bénévolat ou une mission humanitaire, est chose courante. Pour un européen cela pèse sur un CV et peut lui ouvrir des portes pour l'emploi. Cependant, présenter le continent africain comme une terre d'accueil pour les étudiants du monde entier, voir les universités de l'hexagone encourager l'inscription de leurs étudiants dans les universités africaines peut paraître surprenant. Et pourtant, c'est la réalité que nous vivons depuis quelques années maintenant : l'Afrique terre d'accueil pour les études ?

Grande a été notre surprise de tomber sur un article intitulé : trois bonnes raisons de partir étudier en Afrique. On pouvait y lire : « Plusieurs établissements africains ont créé des partenariats avec des institutions françaises. Quand deux institutions étrangères décident de s'associer l'une à l'autre, le choix se fait toujours sur de nombreux critères qualitatifs. Par exemple, on imagine difficilement que l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, ParisTech et l'Institut polytechnique de Grenoble aient décidé de s'associer avec l'Ecole d'ingénieurs de Rabat (Maroc), l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (Cameroun), l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar (Sénégal) et l'Institut international d'ingénierie en Eau et Environnement 2IE de Ouagadougou (Burkina Faso), dans la création du Réseau d'Excellence des Sciences de l'Ingénieur et de la Francophonie (RESCIF), en raison du simple partage de la langue française ».

En effet, de plus en plus, les universités africaines et européennes renforcent leur coopération. Ceci dénote de l'existence de défis communs tels : offrir aux étudiants davantage de possibilités d'élargir leurs compétences afin d'améliorer leurs perspectives d'emploi. L'université Paris1, Panthéon Sorbonne explique sur son site les avantages d'aller étudier en Afrique en ces termes : « (...) Il s'agit d'un terrain d'études riche pour les disciplines enseignées au sein de l'université, sans parler de l'apprentissage ou le perfectionnement d'une langue étrangère. (...) Partir étudier en Afrique, c'est également avoir la chance de pouvoir prendre part à ce dynamisme ambiant dans des domaines divers et variés comme la culture, les sciences, le commerce, l'écologie... En ce qui concerne l'art et l'économie, l'Afrique est bien souvent observée pour ses idées audacieuses et son originalité. Pour les économistes, l'Afrique représente un

laboratoire unique. On entend en effet de plus en plus parler de nouveaux modèles économiques inventés et expérimentés sur le continent, qui pourraient devenir nos futurs modèles ».

L'université Paris 1 Sorbonne entretient un partenariat, avec une dizaine de pays africains tels le Bénin, la Tunisie, le Cameroun, l'Egypte, la RDC et couvrent des disciplines diverses telle l'économie, la démographie, les sciences de l'Art, l'histoire et la Géographie etc. Les échanges avec ces universités africaines sont accessibles de la Licence 3 au Master 2, et semblent apparemment très sélectifs.

Sur un autre site : cursusmundus.com, on pouvait lire: « étudier en Afrique peut aussi être un atout



grandement valorisable sur un CV notamment dans certaines spécialités. Il est évident que les étudiants se destinant à des carrières en lien avec l'énergie ou l'exploitation des ressources minières devraient envisager cette option dans le cadre, par exemple, d'un échange ou mieux encore d'un diplôme conjoint entre un établissement africain et un établissement français ».

Ce constat renforce la crédibilité des systèmes d'enseignement africain et leur qualité. Aussi, faudrait-il rappeler que l'une des raisons ayant poussé plusieurs pays, à travers les différents continents à s'inscrire dans la dynamique des parcours « LMD » est justement de permettre des équivalences avec d'autres établissements, pour faciliter la mobilité ainsi que les Co formations et les Co-diplomations, afin de donner un caractère international aux enseignements. Ainsi, le

partenariat entre universités africaines et européennes que reprend le concept de "diplôme délivré en partenariat international" se présente sous diverses formes que nous pouvons intégrer dans le choix des bonnes écoles supérieures pour nos enfants. Il s'agit :

- des cursus intégrés avec double diplôme : ces cursus sont conçus de manière conjointe par les établissements partenaires. Les étudiants sont inscrits dans l'établissement de leur choix et reçoivent un diplôme de chaque établissement après reconnaissance de leur parcours pédagogique.

- Des doubles diplômes : Ils ne concernent que les étudiants du pays partenaire (africain). Le programme prévoit un cursus national minimal et soit un cursus optionnel préparant au diplôme de l'université française, soit une mobilité en France avec un tutorat spécifique. Les étudiants peuvent passer les épreuves menant à chacun des diplômes.

- Des délocalisations des formations: Les étudiants suivent la totalité du cursus dans l'établissement partenaire et reçoivent uniquement le diplôme français. Le programme est celui défini par l'établissement français. L'étudiant dans ce cas est inscrit dans les deux établissements et peut être amené à payer des frais de scolarité dans les deux établissements.

- Des diplômes conjoints (ou Co diplomation): Les étudiants reçoivent un seul diplôme "international" reconnu par le ou les établissements d'enseignement supérieur partenaires et signataires. Le programme de formation est adapté aux attentes et aux exigences de l'établissement d'accueil.

Plusieurs universités et institutions privées d'enseignement supérieur dans nos pays ont développé ce type de partenariat. L'avantage est qu'ils permettent de pallier les difficultés liées aux séjours pour études dans les pays européens ou autres, dès l'obtention du baccalauréat. Le bachelier africain peut désormais suivre un cursus supérieur de qualité dans son pays d'origine, et peut-être prévoir une spécialisation dans un pays européen à partir du Master.

GOUDIABY- BASSENE Berthe Lizette



1. En l'espace de deux ans, vous venez de publier coup sur coup, deux ouvrages aux éditions Hammattan pour le 1^{er} et Revue Banque, pour le dernier. On est tenté de vous poser la question suivante : qu'est-ce qui fait courir Monsieur DABIRE ? Motivation financière, goût pour l'écriture ou volonté de partage ?

Avant de répondre à votre question, permettez-moi de remercier la rédaction de Synergie qui m'offre l'opportunité de communiquer sur mes deux ouvrages qui traitent des questions liées à la problématique du développement des infrastructures sur le continent africain. Le premier ouvrage, paru aux éditions l'Hammattan en mars 2014, porte sur « le financement d'un projet de Partenariat Public-Privé (PPP), missions du consultant et guide méthodologique ». Quant au second, il vient d'être publié aux éditions Revue Banque, en Juillet 2015: « Le Conseil Financier, un instrument pour le financement des infrastructures publiques en Afrique ».

L'aboutissement de ces deux projets d'édition est le fruit de la contribution de plusieurs personnes, qui n'ont ménagé aucun effort pour lire et apporter leur contribution à mes manuscrits. Je voudrais exprimer envers celles-ci mon sentiment de gratitude.

Pour répondre à votre question, je dirai d'abord que Monsieur DABIRE ne court pas mais nourrit l'espoir profond de partager le fruit de ses réflexions sur les deux thématiques mis en relief dans ces deux ouvrages, afin de susciter des débats autour de la problématique du financement du développement par l'entremise du financement des infrastructures et de montages juridico-économico-financiers tels les Partenariats Public-Privé (PPP).

Pour ce faire, j'ai longuement discuté avec des amis, des parents et des experts du monde de l'édition sur mon ambition de publier des ouvrages à même de traduire ma vision des sujets abordés dans ces deux livres. A l'issue de ces échanges, j'ai alors pris la décision de faire publier en 2014 le premier ouvrage qui concerne le Financement des PPP. Le succès de cet ouvrage ainsi que l'expérience qui en a découlé, ont été le fait générateur pour la publication du second ouvrage portant sur le conseil financier. Pour mémoire, j'ai commencé à réfléchir déjà sur ces deux livres depuis 2010.

« Coup de projecteur » est une rubrique qui met en lumière les initiatives, les réussites et les talents internes. Elle a vocation à faire redécouvrir, les personnes mises en lumière, sous leur face inconnue du grand public. Pour ce numéro, cette rubrique fait un focus, sur Monsieur DABIRE Constantin, Chef de Division à la BOAD, auteur de deux publications dont la dernière vient de paraître en juillet 2015 aux éditions Revue Banque. Entretien avec l'auteur.

2. Pouvez-vous nous résumer vos deux livres ? Comment les situez-vous par rapport à d'autres livres qui traitent des mêmes sujets ?

Le premier ouvrage donne aux entreprises et structures spécialisées dans le conseil, des outils nécessaires à l'accompagnement d'un partenaire privé pour la conception, le financement et la réalisation de projets en mode PPP. L'objectif général du livre est de montrer comment un consultant doit élaborer un dossier de financement complet relatif aux projets PPP. Il s'agit de familiariser le consultant aux outils et méthodologies de l'évaluation des projets et programmes d'infrastructures, montés selon la logique de PPP, de faire connaître une pratique de financement peu répandue et qui a de l'avenir en Afrique et en particulier dans la zone UEMOA.

Plusieurs études et réflexions concernant les PPP ont été conduites par des auteurs et des institutions internationales. Ces études et réflexions ont notamment abordé les champs d'intervention des PPP, le cadre juridique et réglementaire, les modes de financement, les évaluations rétrospectives y relatives. Toutefois, elles n'abordent pas spécifiquement le cadre d'intervention du consultant en tant que conseiller financier en charge du montage d'un projet en PPP. La contribution de mon ouvrage se situe à ce niveau.

Le second livre, qui traite du conseil financier va du constat que les différentes études et réflexions réalisées au sujet de la problématique du développement des pays d'Afrique mettent en exergue la nécessité de combler le déficit en infrastructures, en se fondant sur le postulat selon lequel, les infrastructures sont à la base du développement d'un pays.

En effet, conscients du déficit crucial d'infrastructures qui freine le développement socio-économique du continent africain, la Banque Africaine de Développement (BAD), les leaders politiques du Continent, divers organismes et institutions militant pour l'émergence économique de l'Afrique, conduisent conjointement des réflexions dont la finalité est de répondre aux nombreux défis en matière d'infrastructures. À ces différentes initiatives, s'ajoute une nouvelle forme d'intervention pour la mobilisation des ressources financières en vue du financement des investissements d'intérêt public au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Il s'agit de l'intervention des banques commerciales privées présentes au sein de l'Union ainsi que des banques de développement, par l'entremise de requêtes de financements et de conseils financiers reçus des Pouvoirs publics.

Cet ouvrage pratique analyse la problématique du financement des infrastructures en Afrique en mettant en exergue l'utilité de la mission de conseil, catalyseur pour, d'une part, lever les capitaux nécessaires et, d'autre part, sécuriser la formulation, le montage, la structuration et la syndication des financements et la mise en œuvre des projets. Il présente au lecteur une méthodologie pour optimiser et encadrer la mission de conseil financier en prenant en compte les principales recommandations formulées à l'échelle internationale au lendemain de la crise financière de 2007. En outre, ce livre aborde une approche régionale en proposant une solution intégrée de la couverture des besoins de financement en

infrastructures par l'entremise de la mission de conseil financier.

3. On constate que les thèmes de vos publications sont généralement en lien avec les missions que vous avez eu à exercer au sein de certaines structures de la Banque notamment sur les PPP et le Conseil financier. Peut-on déduire que votre inspiration résulte de votre expérience professionnelle ? Quelles sont vos projets à court ou moyen termes ? Y a-t-il d'autres ouvrages en préparation ?

Je réponds par l'affirmative que mon inspiration résulte de mon expérience professionnelle. En effet, nés d'une longue maturité professionnelle et d'une observation ainsi que d'une réflexion quotidienne personnelle, ces ouvrages ont un lien avec ma carrière qui comporte trois temps forts : (i) l'expérience en cabinet d'audit où j'ai participé à des missions d'audit, de conseil et de restructuration d'entreprise ; (ii) le passage en banque commerciale ; (iii) l'expérience à la BOAD.

Ainsi, le lecteur pourra constater que des cas pratiques tirés de cette expérience professionnelle, illustrent ces deux ouvrages. Mes projets à court et moyen termes portent sur la promotion de ces deux ouvrages notamment à travers des émissions télé, des conférences et l'animation d'ateliers / séminaires y relatifs.

Ainsi, le lecteur pourra constater que des cas pratiques tirés de cette expérience professionnelle, illustrent ces deux ouvrages.

Mes projets à court et moyen termes portent sur la promotion de ces deux ouvrages notamment à travers des émissions télé, des conférences et l'animation d'ateliers / séminaires y relatifs.

4. Votre dernier mot

J'invite les amis et collègues à lire ces livres qui sont disponibles à la bibliothèque de la BOAD, dans les librairies de la place ainsi que chez l'auteur.

Je souhaite que la BOAD accompagne dans l'avenir les auteurs.

Propos recueillis par DIARRA Bakary